

Maintenir et actualiser ses compétences (MAC) de formateur PRAP2S (Secteur Sanitaire et Médico-Social)

DP26

Pour participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé répondre à la demande face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels habilite des organismes pour la réalisation d'actions de formation conformes à leur cahier des charges. Le certificat de formateur PRAP 2S étant valable 3 ans, cette formation permet de le renouveler en actualisant ses connaissances et compétences de formateur PRAP2S. Cette formation intègre la démarche ALM (Accompagnement de la Mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et des autres).

Présentiel - Synchrones

Objectifs

Cette formation permettra d'actualiser ses compétences de formateur PRAP2S

Public Visé

Formateurs PRAP2S

Pré Requis

Etre formateur PRAP2S (certificat en cours de validité).

Les + métier

Actualiser ses compétences de formateur PRAP2S

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail.
Suivre la mise en place des pistes d'amélioration proposées.
Comprendre la démarche ALM (Accompagnement à la Mobilité).
Animer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.
Evaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

Méthodes pédagogiques

Formation certifiante de 4 jours consécutifs (28 heures).
Lors de l'inscription, joindre la copie du certificat de formateur PRAP 2S en cours de validité et communiquer l'email et les nom, date et lieu de naissance du participant.
Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

Parcours pédagogique

Actualités du dispositif PRAP et mises à jour des outils pédagogiques
Accompagnement de l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique
Evaluation des Risques
Formation des acteurs PRAP
Accompagnement de la mobilité

Qualification Intervenant-e-s

Laurent DAZIN, Ergothérapeute, Formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS.
Formateurs d'Institut de Formation en Ergothérapie,
Formateurs de formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS.



ASSOCIATION
NATIONALE
FRANÇAISE DES
ERGOTHERAPEUTES

SIÈGE :
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : accueil@anfe.fr

ANFE FORMATION
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.

Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes vos questions, veuillez contacter sfc.ingenierie@anfe.fr



Durée

28.00 Heures

4

Jours

Effectif

De 5 à 10 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :

757.00 €

Inter Adhérent (Par personne) :

823.00 €



Contactez-nous !

Christophe FOSSE
Secrétaire

Tél. : 0145843321

Mail : sfc.secretariat@anfe.fr